

RECOMMANDATION UIT-D 6

**Options technologiques peu onéreuses
adaptées aux télécommunications rurales****Question 4/2: Communications dans les zones rurales et isolées**

La Conférence mondiale de développement des télécommunications (La Valette, 1998),

considérant

- a) le rapport sur les télécommunications dans les zones rurales et isolées;
- b) la modularité et l'adaptabilité des nouvelles technologies permettant de répondre aux différents besoins en matière de desserte des zones rurales et isolées;
- c) la complémentarité des technologies,

vu

- a) que la rentabilité de l'investissement dépend en grande partie du choix judicieux de la ou des technologies, des services offerts et des coûts d'exploitation;
- b) que le choix des technologies est tributaire d'un ensemble de paramètres complexes (géographiques, socio-économiques, de l'accessibilité, des performances, etc.),

constatant

qu'il n'existe pas de technologie unique répondant à tous les besoins de desserte des zones rurales et isolées,

recommande

aux administrations en tant que décideurs et organismes de réglementation et aux exploitations reconnues¹⁾ d'établir des modèles représentatifs des conditions rencontrées leur permettant ensuite de comparer les combinaisons de technologies et de choisir la solution la plus appropriée.

1) Exploitation reconnue (ER), catégorie de Membre de Secteur de l'UIT.